

Le maire, Jupiter et les vrais débats

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

30 juin 2017

Tant va la cruche à l'eau qu'un beau jour elle se casse... Il y a tellement longtemps qu'on prête au maire de Terre-de-Haut toutes sortes de turpitudes, qu'en dépit du caractère soudain du communiqué du parquet de Basse-Terre daté du 28 juin, qui lève un coin du voile trouble de sa gestion, ceux qui s'intéressent un tant soit peu à l'actualité politique de la Guadeloupe ne sont guère surpris des malheurs judiciaires de Louis Molinié. Ce qui étonne plutôt c'est que jusqu'ici, le maire de Terre-de-Haut avait réussi à échapper à la tourmente médiatique. Si l'on se réfère aux motifs qui ont emmené le parquet à traduire l'édile en correctionnelle, il y avait pourtant de quoi exercer plus d'un journaliste à l'investigation. Trop petit Terre-de-Haut ? Fétu de paille, affaires insignifiantes ? Non. Entre les détournements de fonds publics, le favoritisme, le blanchiment et le recel de ces infractions, délits relevés par le parquet de Basse-Terre dans son communiqué, il y avait de quoi faire. Plusieurs biens immobiliers qui appartiennent à Louis Molinié ont d'ores et déjà été saisis par la justice. Mieux, à la suite de ses investigations, le parquet a renvoyé directement Louis Molinié en correctionnelle. L'audience est déjà fixée. Elle se tiendra les 11 et 12 décembre 2017. Cet élan de communication spontanée du parquet révèle la volonté des pouvoirs publics de mettre fin à un silence qui jusqu'ici avait profité à Louis Molinié.

Emmanuel Macron marche sur l'eau a dit un commentateur de la vie politique française. Ce n'est pas faute, de la part de ses détracteurs, d'avoir essayé de le sortir de sa lévitation. Du reste ses amis s'y sont mis aussi. Lorsque vos alliés ou encore mieux des membres de votre propre famille politique sont soupçonnés de traîner quelques casseroles, cela peut faire tache. Eh bien rien n'y fait. Jupiter rayonne toujours au milieu de l'Olympe. Ce ne sont pas les cris d'orfraie d'une opposition réduite à la portion congrue qui y changeront grand-chose. D'autant que l'angle d'attaque de ceux qui se situent à droite ou à gauche de l'échiquier ne vaut pas tripette. Reprocher au président de la République de parler

devant le Congrès avant que son Premier ministre ne prononce son discours de politique générale, interpréter cette initiative comme une tentation absolutiste, tient de l'enfantillage. Nous ne sommes toujours pas sortis de la posture. L'opposition ferait mieux d'attendre un meilleur grain à moudre.

Ils viendront au-devant de la scène, les sujets d'opposition. Avec eux, il sera temps d'engager de vrais débats. La réforme du droit du travail s'annonce plus costaud que un simple amuse-gueule. Ce sera pourtant davantage une bataille de l'opinion qu'un débat âpre dans l'hémicycle. La procédure des ordonnances choisie par le président pour faire passer sa loi sur le travail ne laisse pas beaucoup de place aux envolées tribunitiennes. Jean-Luc Mélenchon devra ronger son frein. Emmanuel Macron sera jugé sur l'efficacité de cette promesse phare de sa campagne. L'application de la loi travail devra se traduire en création d'emplois. Au vrai, le sujet phare de la société française n'a pas varié d'un iota depuis trente ans. C'est toujours le chômage. C'est sur ce terrain que la France entière attend que le président de la République soit vraiment jupitérien.